

# Rachat européen Offshore Feeder Fund, Ltd

## Résumé de la publication d'informations sur le site Internet

Le Règlement sur les divulgations financières durables (le « **SFDR** ») exige que le participant au marché financier qui commercialise un produit qui promeut les caractéristiques environnementales ou sociales publie et maintienne sur le site Internet de ce participant au marché financier certaines informations relatives à ce produit, telles qu'elles sont énoncées dans le SFDR et ses normes techniques réglementaires de soutien (les « **RTS** »).

Cette divulgation concerne le rachat européen Offshore Feeder Fund, Ltd., une société exonérée des îles Caïmans (la « **Société** »). La Société a été créée en tant que fonds de financement qui investira la quasi-totalité de ses actifs dans les participations en société en commandite d'EQT X (No.1) USD SCSP, société en commandite spéciale luxembourgeoise (société en commandite spéciale) (« **EQT X** »).

La Société a été créée pour agir comme un fonds de financement qui investira la quasi-totalité de ses actifs dans EQT X. Le gestionnaire (gérant) et le gestionnaire du fonds d'investissement alternatif d'EQT X (le « **Gestionnaire du Fonds** ») a déterminé qu'EQT X devrait être classé comme un produit d'investissement qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques, au sens de l'article 8 du SFDR. Le Gestionnaire du Fonds a également déterminé qu'EQT X n'a pas l'intention de faire des investissements durables, y compris les investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie et aucune assurance n'est donnée qu'EQT X fera des investissements durables au sens du SFDR ou du Règlement taxinomie de l'UE sur l'établissement d'un cadre pour faciliter les investissements durables (2022/852) (le « **Règlement taxinomie de l'UE** »).

Étant donné que l'objectif d'investissement de la Société est d'investir la quasi-totalité de ses actifs dans EQT X, Citi Global Alternatives, L.L.C. (le « **Conseiller en investissement** ») a déterminé que la Société devrait également être classée comme un produit d'investissement qui promeut les caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du SFDR.

Voici un résumé des informations communiquées sur le site Internet de l'EQT X en matière de durabilité :

### **Aucun objectif d'investissement durable**

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais il n'a pas comme objectif des investissements durables.

### **Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier**

Les caractéristiques pertinentes promues par EQT X consistent à investir dans, et mettre à l'échelle, des solutions ayant un impact positif sur l'environnement et la société. Ces éléments sont mesurés par des indicateurs de durabilité (« **KPI** »), notamment : des objectifs définis pour réduire les émissions de GES ; l'augmentation de la part des énergies renouvelables ; la promotion de la diversité des sexes au sein des conseils d'administration ; et la gouvernance.

### **Stratégie d'investissement**

EQT X contrôlera et cocontrôlera principalement les investissements en capitaux propres dans les entreprises de taille moyenne à grande avec des positions de marché attrayantes, un potentiel important de croissance des revenus et des bénéfices, des flux de trésorerie sous-jacents positifs et une plate-forme qui peut retenir et/ou attirer une gestion de haute qualité. Le Gestionnaire du Fonds intègre les considérations sociales tout au long du cycle d'investissement. Le Gestionnaire du Fonds évaluera si les sociétés de portefeuille potentielles ont un impact sociétal positif ou ont un potentiel de transformation et s'efforcera d'éviter d'investir dans des entreprises dont les produits, services ou pratiques causent des dommages environnementaux et sociaux. Les sociétés de portefeuille devraient respecter les attentes de durabilité de l'EQT, exprimées dans un ensemble d'indicateurs clés de performance. Les sociétés du portefeuille devraient également élaborer des plans pour atteindre des objectifs de durabilité spécifiques. De plus, le Gestionnaire du Fonds évalue les pratiques de bonnes gouvernance des sociétés de portefeuille potentielles d'EQT X. Au cours de la période de propriété, le Gestionnaire du Fonds définit des attentes claires en matière de transparence et de responsabilité en matière de durabilité. Le conseil d'administration des sociétés du portefeuille devrait discuter activement de l'approche à adopter pour améliorer le programme de durabilité.

### **Proportion des investissements**

Tous les actifs de l'EQT X sont destinés à s'aligner sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues.

### **Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales**

Le Gestionnaire du Fonds surveille les indicateurs de durabilité au moins une fois par an. La diversité des sexes et le statut des cibles scientifiques (« **SBT** ») du conseil d'administration sont surveillés au moins tous les trimestres. Le Gestionnaire du Fonds procède également à l'Examen du rendement du portefeuille (« **PPR** ») qui fournit au Gestionnaire du Fonds une perspective de propriétaire à 360 degrés pour suivre les progrès réalisés dans la création de valeur dans les sociétés du portefeuille d'EQT X.

### **Méthodologies relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales**

Au cours de la phase de propriété, le Gestionnaire du Fonds évalue et surveille le développement des sociétés de portefeuille en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales promues selon les KPI prédéfinis ci-dessous.

- Émissions de GES : Calculées en tonnes métriques de CO2 équivalentes au niveau des sociétés du portefeuille, tandis que l'empreinte carbone est surveillée au niveau du fonds EQT X. Le Gestionnaire du Fonds surveille également le statut des sociétés du portefeuille par rapport aux SBT chaque trimestre.
- Électricité renouvelable : Calculée à partir de la propriété économique de la société de portefeuille d'EQT X, divulguée sur une base totale en MWh.
- Diversité des sexes du conseil d'administration : Calculée comme une moyenne simple composée de la proportion de femmes parmi les membres du conseil divisée par le nombre total d'entreprises.

#### **Sources et traitement des données**

Le Gestionnaire du Fonds effectue un processus annuel de collecte de données dans lequel un questionnaire est envoyé aux sociétés du portefeuille pour remplir les données ESG requises. Les données sur la diversité des sexes du conseil d'administration sont mises à jour trimestriellement via des systèmes internes. L'équipe chargée de l'accord signe les données communiquées par les sociétés du portefeuille et le contrôleur des données sur la durabilité examine les données pour s'assurer que les écarts ou les anomalies sont corrigés. Le Gestionnaire du Fonds regroupe ensuite les données pertinentes selon des méthodes prédéfinies. Le Gestionnaire du Fonds s'appuie sur des fournisseurs de services tiers qui effectuent les calculs des émissions de GES et de l'électricité renouvelable et qui rendent compte de l'information au Gestionnaire du Fonds.

#### **Limites des méthodologies et des données**

Les données de durabilité peuvent ne pas être disponibles dans les cas où : les sociétés du portefeuille ne disposent pas des ressources et de l'expertise nécessaires pour effectuer régulièrement la collecte des données et la production de rapports, le Gestionnaire du Fonds ne détient pas de participation influente, le processus de sortie a commencé ou s'il y a une divergence de temps entre le processus de collecte des données par EQT et celui mené par les sociétés du portefeuille. Le Gestionnaire du Fonds identifie également les limites de la méthodologie utilisée, où les fournisseurs tiers ou les sociétés de portefeuille peuvent appliquer différents facteurs d'émission lors des calculs ou lorsque les données ne sont pas disponibles pour un site particulier. Le contrôle et la responsabilité des données relatives à la durabilité au sein de l'EQT sont constamment améliorés dans le but d'atteindre le même niveau de contrôle, de qualité et de responsabilité que les données financières. Lorsque des écarts sont identifiés dans les données déclarées par les sociétés du portefeuille, le Gestionnaire du Fonds travaillera avec les sociétés du portefeuille pour s'assurer de leur exhaustivité et de leur exactitude dans la mesure du possible.

#### **Diligence raisonnable**

La durabilité fait partie intégrante du processus de diligence raisonnable et de l'approche du Gestionnaire du Fonds pour déterminer les possibilités d'investissement. Avant toute décision d'investissement, le Gestionnaire du Fonds entreprend un processus pour identifier les risques importants associés à un investissement proposé. Le Gestionnaire du Fonds s'engage auprès de fournisseurs de services tiers pour effectuer des vérifications de diligence raisonnable liées à la durabilité. L'objectif de la diligence raisonnable est d'identifier, d'analyser et de traiter les risques liés à la durabilité et les leviers de création de valeur tout en évaluant les opportunités d'investissement. Les résultats en matière de durabilité peuvent avoir une incidence et entraîner l'abandon d'une possibilité d'investissement. Le Gestionnaire du Fonds applique la politique d'investissement responsable et de propriété (« **politique RI&O** »), qui décrit l'engagement du Gestionnaire du Fonds envers la durabilité et l'approche visant à intégrer les sujets de durabilité matérielle tout au long de son processus d'investissement et de création de valeur.

#### **Politiques d'engagement**

Le Gestionnaire du Fonds, appuyé par l'équipe consultative compétente, s'engagera avec l'équipe de direction et le conseil d'administration de chaque société du portefeuille afin d'accélérer leur impact sociétal positif, leur rendement en matière de durabilité et leurs pratiques de divulgation en établissant des attentes claires et en fournissant des orientations stratégiques, dans la mesure du possible. Le gestionnaire du Fonds cherchera également à nommer un comité de durabilité et/ou un membre désigné du conseil pour la durabilité au sein de chaque conseil d'administration des sociétés du portefeuille d'EQT X.

#### **Indice de référence désigné**

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence pour EQT X.

## Informations importantes

Chez Citi Private Bank, nous prenons la confidentialité de vos données au sérieux. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet : <https://www.privatebank.citibank.com/privacy>

Citi Private Bank est une entreprise de Citigroup Inc (« Citigroup »), qui fournit à ses clients un accès à un large éventail de produits et de services disponibles par l'intermédiaire de sociétés bancaires et non bancaires affiliées de Citigroup. Tous les produits et services ne sont pas fournis par toutes les sociétés affiliées ou sont disponibles dans tous les pays. Aux États-Unis, les produits et services d'investissement sont fournis par Citigroup Global Markets Inc (« CGMI »), membre FINRA et SIPC, et Citi Private Advisory, LLC (« CPA »), membre FINRA et SIPC et Citi Global Alternatives, LLC (« CGA »).

En dehors des États-Unis, les produits et services d'investissement sont fournis par d'autres sociétés affiliées de Citigroup. Les services de gestion d'investissement (y compris la gestion de portefeuille) sont offerts par l'entremise de CGMI, CGA, Citibank, N.A. et d'autres entreprises consultatives affiliées. Ces sociétés affiliées de Citigroup, y compris CGA, seront indemnisées pour les services respectifs de gestion d'investissement, de consultation, d'administration, de distribution et de placement qu'elles peuvent fournir